



DOUBLE-LICENCE 1

Gestion-Cinéma


UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE
ÉCOLE DE MANAGEMENT
DE LA SORBONNE

SOMMAIRE

LE MOT DU DIRECTEUR	3
VOS INTERLOCUTEURS	4
CALENDRIER UNIVERSITAIRE	5
INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE	6
<i>Cas particuliers</i>	7
BONUS	7
<i>Bonus langue</i>	7
<i>Bonus sport</i>	7
<i>Bonus activité culturelle</i>	8
<i>Bonus engagement citoyen</i>	8
PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE	9
EXAMENS / RESULTATS	15
EXAMENS/PARTIELS	15
RESULTATS	15
CONSULTATION DE COPIES.....	15
COMPRENDRE SES RÉSULTATS	15
CAPITALISATION ET COMPENSATION	16
REDOUBLEMENT	16
ÉTUDIANTS AJAC.....	16
AIDES ET ACCOMPAGNEMENT	17
QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?.....	17
AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'UNIVERSITE	17
ORIENTATION	20
REORIENTATION	20
AIDES A LA PROFESSIONNALISATION.....	20
PUIS-JE EFFECTUER UN STAGE EN L1 ?.....	21
SITUATIONS PARTICULIERES	22
ETUDIANT SALARIE.....	22
ETUDIANT BOURSIER	22
ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP	22
ETUDIANT INTERNATIONAL.....	23
INFORMATIONS GÉNÉRALES	24
ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT).....	24
INTRANET ETUDIANT.....	25
PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT	25
SERVICES UTILES	26

L'objectif de cette double licence est de proposer aux étudiants une formation d'excellence, unique en France. Grâce à la permanence d'enseignants de haut niveau, universitaires spécialisés et praticiens d'entreprises, nous offrons aux étudiants la garantie d'une formation à la fois structurée autour d'un projet pédagogique et parfaitement adaptée aux évolutions du monde des affaires.

À l'issue de ce cursus, les étudiants obtiendront une licence de « cinéma : pratique et esthétique » et une licence de « Gestion » : ils auront la possibilité de choisir, pour poursuivre leur cursus en Master, entre les divers parcours des deux disciplines « Économie et gestion » et « Cinéma & audiovisuel » ; ils pourront aussi s'orienter vers des formations plus spécialisées débouchant sur les métiers de la production ou la gestion de projets audiovisuels.

La réputation de nos diplômés est d'abord projetée à l'extérieur par les étudiants eux-mêmes, notamment lors des stages, puis lorsqu'ils sont embauchés. La très grande stabilité du nombre de nos étudiants, alors que se créent dans le même temps de multiples offres de formations concurrentes, témoigne de la confiance sans faille des étudiants dans la qualité de nos formations.

Toutes les équipes de l'EMS, tant au niveau des enseignants que des gestionnaires de scolarité et de l'administration sont mobilisées pour vous accompagner tout au long de cette année universitaire 2024-25.

En vous souhaitant une agréable année pleine de succès et de découvertes, qu'elle vous soit source de réussite et d'épanouissement.

Belle rentrée à toutes et tous.

Florent PRATLONG

Directeur de l'école de Management de la
Sorbonne

VOS INTERLOCUTEURS

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

- EMS

Centre Sorbonne
1 rue Victor Cousin 75005 Paris

Mme Zahra AWAD

Bureau D 623

double-licences-ems@univ-paris1.fr

01 40 46 31 05

Horaires d'ouverture : Lundi-mardi -jeudi-
vendredi

De 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

SECRETARIAT PEDAGOGIQUE

- UFR 04

Centre Saint-Charles
47 rue des Bergers 75015 Paris

Mme Françoise JACQUET

Bureau 458 – 4^{ème} étage

cinema123@univ-paris1.fr

01 44 07 84 83

Horaires d'ouverture : Lundi de 9h30 à 12h15
Du mardi au jeudi de 9h30 à 12h15 et de 14h à

16h30

Le secrétariat pédagogique est disponible par courriel, par téléphone, ou sur site, bureau D623 ([Centre Sorbonne](#)), afin de répondre à toutes vos questions.

Avant d'envoyer un courriel ou de vous rendre au bureau des licences, il est impératif de lire au préalable cette brochure ainsi que les autres documents mis à votre disposition sur le site de l'EMS (guides numériques, documents relatifs aux aides et aux conditions pour faire un stage, emplois du temps, ...).

DIRECTEUR DE L'EMS : M. Florent PRATLONG

VICE-DIRECTEURS : M. Yannick MALEVERGNE

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE (EMS) : M. Thierry LAFAY

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE (UFR 04) : Mme Caroline SAN MARTIN

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Les Cours Magistraux (CM) débuteront le lundi 16 septembre 2024 au Centre Pierre Mendès-France, les Travaux Dirigés (TD) le lundi 23 septembre 2024 au Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005.

1^{er} semestre (13 semaines de cours)	16 septembre – 26 octobre : COURS
	27 octobre – 3 novembre : VACANCES DE LA TOUSSAINT
	4 novembre – 21 décembre : COURS
	22 décembre – 5 janvier : VACANCES DE NOËL
6 janvier – 22 janvier : EXAMENS DE LA 1 ^{ERE} SESSION DU 1 ^{ER} SEMESTRE	
2^{ème} semestre (12 semaines de cours)	27 janvier – 22 février : COURS
	23 février – 2 mars : VACANCES D'HIVER
	3 mars – 12 avril : COURS
	30 Mars – 6 avril : VACANCES DE PÂQUES
	7 avril – 5 mai : COURS
12 mai – 27 mai : EXAMENS DE LA 1 ^{ERE} SESSION DU 2 ^{EME} SEMESTRE	
16 juin – 5 juillet : 2 ^{EME} SESSION D'EXAMENS (RATTRAPAGES 1 ^{ER} ET 2 ^{EME} SEMESTRE)	

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

Horaires communiqués par courriel aux

étudiants

Les inscriptions pédagogiques 2024-2025 s'effectueront en ligne :

Le jeudi 12 et le vendredi 13 septembre 2024 (premier semestre)

Le mardi 17 et le mercredi 18 décembre 2024 (second semestre)

Le service d'inscription pédagogique à distance permet à l'étudiant de s'inscrire pédagogiquement aux groupes de travaux dirigés (TD), et matières optionnelles du cursus auxquels il est inscrit administrativement.

L'étudiant va :

- sélectionner le groupe de TD de gestion/cinéma, et si besoin ses matières optionnelles,
- choisir éventuellement un bonus (langue, sport, activité culturelle, engagement citoyen),
- valider son inscription pédagogique de façon complète,
- visualiser et imprimer en format PDF son contrat pédagogique - en s'assurant que le numéro du TD choisi apparaît bien

Prenez patience si le service est saturé car vous êtes nombreux à vous connecter en même temps !

Il est rappelé à l'étudiant qu'il doit au préalable procéder à son inscription administrative :

- pour les nouveaux étudiants de Paris 1 : suivant les explications indiquées sur l'autorisation d'inscription reçue.
- pour les étudiants déjà inscrits à Paris 1 l'année dernière : sur <http://reins.univ-paris1.fr>.

Etudiants AJAC (Ajourné Autorisé À Continuer): inscription sur <http://reins.univ-paris1.fr> (Inscription Administrative) selon la procédure suivante :

1-Les étudiants AJAC L1-L2 doivent effectuer une inscription administrative en L2 uniquement (pas d'inscription administrative en L1). Il leur sera ensuite proposé d'effectuer leur inscription pédagogique en L2, puis en L1.

Cas particuliers

Les étudiants salariés, sportifs de haut niveau et étudiants AJAC ne réalisent pas leur inscription pédagogique en ligne. Ils bénéficient de procédures d'inscriptions pédagogiques particulières :

- Les étudiants salariés (définition ci-dessous page 25) devront se présenter avec une copie de leur contrat de travail et une copie de leur dernier bulletin de paie le mercredi 11 septembre 2024 de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 pour le premier semestre et le lundi 16 décembre 2024 aux mêmes horaires pour le second semestre.

Seuls les étudiants inscrits administrativement (paiement des droits d'inscription) pourront effectuer leur inscription pédagogique.

BONUS

Vous pourrez choisir un bonus facultatif qui peut apporter des points supplémentaires à votre moyenne (maximum + 0.5 point). Ce peut être un bonus « sport », un bonus « activité culturelle », un bonus « engagement citoyen » (semestre 2) ou « langue vivante 2 » (allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais, russe, japonais, F.L.E.). Une fois choisi, le bonus fait partie de votre cursus universitaire et la présence au cours est obligatoire.

Les activités suivies dans le cadre de vos bonus ne doivent pas chevaucher les cours de TD et CM.

En cas de redoublement, pour conserver la note de bonus de l'année antérieure, vous devrez revalider cette note auprès du service concerné.

Bonus langue

L'enseignement est organisé par le DDL (Département des Langues, centre PMF), quelle que soit la langue choisie. Les étudiants souhaitant s'inscrire en bonus langue doivent se présenter au TD souhaité dès la première semaine de cours munis du formulaire d'inscription en bonus (disponible [en ligne sur le site du DDL](#) ou aux [bureaux du DDL](#)) et solliciter l'enseignant. NB : les étudiants de langue obligatoire étant prioritaires, les inscriptions en bonus seront finalisées en semaine 3 ou 4 du semestre si l'effectif du TD demandé le permet.

Bonus sport

Les inscriptions pédagogiques se feront en ligne sur l'application RESERVASPORT <http://uefaps.univ-paris1.fr/activites/le-sport-dans-vos-etudes/comment-sinscrire/>, le **jeudi 12 septembre 2024 dès 12h00**, jusqu'au **vendredi 13 septembre 2024, 22h00**. Attention, les places sont limitées.

[Veuillez consulter les emplois du temps de la Licence de gestion avant de choisir vos créneaux de sport.](#)

Il n'est pas possible de cumuler un bonus sport et un bonus activité culturelle.

Bonus activité culturelle

Plusieurs activités culturelles donnent lieu à une bonification :

- Atelier théâtre
- Musique à l'Orchestre et Chœur des Universités de Paris (OCUP)

Bonus engagement citoyen

L'engagement étudiant donnant lieu à une bonification est reconnu pour les étudiants qui :

- Exercent une activité de solidarité au sein de l'Université (Relais Handicap, etc.)
- Ont un ou des projets collectifs participant à l'animation de la vie de l'Université,
- Ont un contrat de service civique, sont en service national, ont une activité de service public,
- Ont un projet individuel clairement défini et autorisé par la commission d'évaluation,
- Mènent des actions ou projets de nature solidaire et/ou citoyenne...

Plus d'informations sur les activités culturelles :

[Accueil > Vie étudiante > Vie culturelle](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

La reconnaissance de l'engagement citoyen est définie par une charte

CONTACT

Service de la vie étudiante

12 place du Panthéon 75005 Paris

Activités culturelles

Jérôme Josien

Jerome.josien@univ-paris1.fr

01 44 07 78 25

Activités associatives

Marie-Chantal Visetti

sve@univ-paris1.fr

01 44 07 77 64

Plus d'informations sur l'engagement citoyen :

[Accueil > Vie étudiante > Vie associative](#)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

PROCÉDURE D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

L'affectation à un groupe de TD se fait par semestre.

Les étudiants salariés (quotité d'un minimum de 120 h sur le semestre universitaire), AJAC ou souhaitant s'inscrire au Collège de Management peuvent bénéficier d'une inscription prioritaire dans les groupes de TD dans la mesure des possibilités et sous réserve de justificatifs auprès du secrétariat pédagogique de la formation (contrat de travail, ...).

Vous devrez vous présenter avec une copie de votre contrat de travail et une copie de votre dernier bulletin de paie le **mercredi 11 septembre 2023** de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 au centre Sorbonne.

Les cours de bonus ne peuvent pas avoir un créneau incompatible avec vos horaires de TD ou de CM.

- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'université Paris 1 où figure votre Login.
- Connectez-vous sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>

Saisir votre nom utilisateur (login ou identifiant) puis votre mot de passe.

Vérifier/ modifier votre adresse permanente puis cliquer sur le bouton **continuer** en bas à droite

1

- ▶ Sur la gauche de l'écran, vous trouverez la légende des explications.
Carré orange: vous indique un choix à faire

2/3

- Vérifier que le cursus affiché correspond à votre choix.
 - Si oui, cliquer sur le bouton **Continuer**
 - Si non, veuillez nous contacter.
-

- Cliquez sur **Continuer** chaque fois que nécessaire.
- Les 2 semestres sont affichés. Cliquez sur l'un des semestres (**carré orange**) et commencez vos choix.
- Dans les U.E. concernées, choisir les options et la langue vivante obligatoire (anglais obligatoire).
Vous devrez obligatoirement cocher l'anglais en LV1.

- Choisissez éventuellement un ou maximum deux bonus (Sports, Activité culturelle, Langue vivante 2, ou engagement citoyen), en notant bien les horaires proposés.

En « bonus langue », vous ne devez pas prendre anglais, obligatoire dans le cadre de votre LV1.

4

Le tableau recense l'ensemble des enseignements auxquels vous êtes inscrit(e) ainsi que le TD et les groupes dans lesquels vous êtes affecté(e).

- Cliquez sur le bouton « **Valider inscription** » pour que votre inscription soit prise en compte.
- En cas d'erreur d'emploi du temps, cliquez sur « **Modifier inscription** »

5

« **Contrat pédagogique** » : vous devez imprimer ou sauvegarder ou vous envoyer par courriel votre contrat pédagogique, et le conserver.

Pour les AJAC, veuillez également vérifier, grâce à la brochure des horaires et à votre contrat pédagogique, qu'il n'y ait pas de chevauchement entre vos deux années. Si tel est le cas, vous devez procéder à une modification en recommençant l'opération avant la fin de la période d'inscription.

Nous vous rappelons que votre contrat pédagogique est indispensable pour une éventuelle réclamation pour quelque motif que ce soit auprès de votre secrétariat. Cependant, ce seront les données directement transmises et conservées dans la base de données de votre secrétariat qui prévaudront en cas de différend.

ENSEIGNEMENTS

COURS DE GESTION de L1 et L2: Les CM de Gestion ont lieu au :

- Centre Pierre Mendès France, 90 rue Tolbiac 75013 Paris.

Les TD ont lieu au :

- Centre Censier, 13 rue Santeuil, 75005 Paris

COURS DE CINEMA : Les CM et TD de Cinéma ont lieu au :

- Centre Saint-Charles, 47 rue des Bergers 75015 Paris

LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE : Sélectionner « anglais » en vous inscrivant sur le site : <https://ent.univ-paris1.fr/reservalang>. Vous devrez renouveler cette inscription pédagogique avec le DDL pour le second semestre. L'inscription en ligne est obligatoire et doit être effectuée à chaque début de semestre.

Ouverture du serveur :

- Dates communiquées prochainement

Pour l'anglais (langue vivante 1 à cocher), l'enseignement est organisé par notre UFR et l'horaire est celui indiqué dans le planning du TD que vous choisirez.

IMPORTANT

Au moment de votre IP Web vous devrez obligatoirement cocher l'anglais. Si vous ne souhaitez pas suivre cette langue, vous devrez aussitôt envoyer un e-mail à votre secrétariat double-licences-ems@univ-paris1.fr pour qu'il supprime l'inscription pédagogique.

MAQUETTE

L1 GESTION/CINEMA					
Intitulé des UE éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Gestion/Cinéma	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 1					
UE 1 : Management 1				18	18
Cours obligatoire	<i>Comptabilité financière</i>	36	16,5	5	5
Cours obligatoire	<i>Macroéconomie</i>	36	0	4	4
Cours obligatoire	<i>Statistiques appliquées à la gestion</i>	36	16,5	5	5
Cours obligatoire	<i>Introduction à la gestion</i>	36	0	4	4
UE 2 : Cinéma 1: Pratique et esthétique				8	8
Cours obligatoire	<i>Le cinéma des origines</i>	24	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Analyse de l'image cinématographique</i>	0	24	2	2
Cours obligatoire	<i>Techniques du cinéma</i>	0	36	2	2
Cours obligatoire	<i>Techniques du son</i>	0	24	2	2
UE 3 : UE Transversale 1				4	4
Cours obligatoire	<i>Anglais de gestion</i>	0	18	2	2
Cours obligatoire	<i>Humanités numériques</i>	0	24	2	2
Total		168	159		30
		327			
Volume horaire étudiant		168	159		
Semestre 2					
UE 1 : Management 2				18	18
Cours obligatoire	<i>Mathématiques</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Initiation au droit privé</i>	36	16,5	6	6
Cours obligatoire	<i>Organisation et management</i>	36	0	6	6
UE 2 : Cinéma 2: Pratique et esthétique				10	10
Cours obligatoire	<i>Le cinéma muet</i>	24	0	2	2
Cours obligatoire	<i>Etude de films muets</i>	0	24	2	2
Cours obligatoire	<i>Pratique de la réalisation</i>	0	36	2	2
Cours obligatoire	<i>Pratique de la photo</i>	0	24	2	2
Cours obligatoire	<i>Technologies des médias</i>	0	24	2	2
UE 3 : UE Transversale de Préprofessionnalisation				2	2
Cours obligatoire	<i>Anglais du cinéma</i>	0	18	2	2
Cours obligatoire	<i>CV et lettre de motivation</i>	0	3	0	0
Cours obligatoire	<i>Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel- connaissance de soi et des métiers</i>	6	0	0	0
Total		138	162		30
		300			
Volume horaire étudiant		138	162		

SYLLABUS

Comptabilité financière (Héloïse CLOET et Stéphane LEFRANCQ)

Ce cours, associé à des travaux dirigés, après avoir rappelé les bases historiques et générales du problème comptable (de la Mésopotamie au PCG), présente la logique comptable. Une fois ces fondements donnés, il expose le mode d'enregistrement des faits économiques. Il permet aux étudiants de comptabiliser les opérations courantes et les opérations de fin d'exercice et débouche sur un début d'analyse financière. Il offre également un comparatif entre le PCG et les normes de conception anglo-saxonne. Enfin, il questionne la dimension éthique de l'information comptable.

Macroéconomie (Laura DE LISI)

La macroéconomie vise à étudier l'économie dans son ensemble à travers les relations existantes entre les agrégats économiques (revenu, investissement, consommation etc.). Elle constitue l'outil d'analyse des politiques économiques des Etats (politiques budgétaire et monétaire). Les différents thèmes abordés dans ce cours sont les suivants : le rôle de l'Etat, le chômage, l'investissement, la consommation, l'inflation et la monnaie, les politiques monétaires et budgétaires et leurs effets (approches classique et keynésienne). Ce cours est accompagné de documents et supports de cours à télécharger sur l'EPI.

Statistiques appliquées à la gestion (Eric LOMBARDOT)

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants aux principaux outils et méthodes de statistiques descriptives et de probabilités qu'ils utiliseront au cours de leur cursus en management. Le cours portera sur l'analyse univariée (tendance centrale, dispersion, asymétrie, aplatissement et concentration d'une distribution), l'analyse bivariée (covariance, corrélation, régression, causalité), les probabilités simples (incluant le dénombrement et les principales lois de probabilités), les probabilités conditionnelles. Enfin, un chapitre sera consacré aux tests statistiques (test de Student, du Chi², de Wilcoxon).

Introduction à la gestion

En première année de licence de l'Ecole de Management de la Sorbonne, le module ITG a pour objectif de permettre aux étudiants de découvrir et d'avoir une première approche du fonctionnement de l'entreprise, en mettant l'accent sur les outils utilisés dans les différentes fonctions : Organisation et structure, production, approvisionnements, finance, Ressources humaines. Le cours d'appuie sur beaucoup d'exemples et d'exercices. Enfin, ce cours constitue une introduction aux modules des années supérieures.

Anglais (Nadeera RAJAPAKSE et Cyril SELZNER)

En première année, les cours d'Anglais visent à développer les compétences linguistiques avec une approche d'Anglais de spécialité. En guise d'introduction à l'économie et au monde des affaires, au premier semestre les chapitres portent sur le marché où se confrontent les "lois" de l'offre et de la demande, sur la monnaie et les banques, et sur les échanges. Au second semestre les thématiques portent sur les marchés financiers et les crises financières, et puis sur la mondialisation à travers, notamment, les sujets tels que les inégalités et la pauvreté.

Les compétences linguistiques visées sont la compréhension écrite, la production écrite à travers la rédaction de courriels, le vocabulaire spécialisé et la révision de la grammaire, avec pour objectif de consolider le niveau B2.

Les cours sont surtout interactifs et dynamiques afin de développer la confiance et l'aisance dans la communication.

Mathématiques (Charles THIBAUT et Caroline VENTURA)

Le cours donne les bases fondamentales des mathématiques appliquées à l'économie. Il est scindé en deux parties: la première partie est consacrée à l'algèbre linéaire (espaces vectoriels, applications linéaires, matrices) tandis que la deuxième partie porte sur l'analyse (études de fonctions, limites, continuité, dérivation, intégration). Au cours magistral sont associés des travaux dirigés.

Initiation au Droit Privé (Romain DUMONT)

Ce cours d'Introduction au Droit privé est une initiation au droit, approche essentielle pour de futurs gestionnaires, permettant aux étudiants d'appréhender le système juridique et judiciaire français avec, de façon classique, l'étude du Droit objectif qui recouvre les grands principes gouvernant la matière puis une analyse des droits subjectifs qui en découlent pour tout sujet de droit (citoyen et entreprise). Au final, cet enseignement propose traditionnellement une initiation au Droit de la responsabilité civile délictuelle.

Organisation et management (Guillaume CHANSON)

En entrant à l'Ecole de Management de la Sorbonne la plupart des étudiants, n'ayant jamais suivi de cours de gestion, ont besoin de ce cours pour découvrir ce qu'est le management. Ce cours a un double objectif : développer la compréhension des organisations et les compétences en management des étudiants. Pour cela, les étudiants vont découvrir des approches disciplinaires variées (gestionnaire, économique, sociologique, psychologique...) centrées sur les organisations (entreprises, associations...). Ils vont aussi avoir l'occasion à travers des cas et des exercices en cours (cette matière n'a pas de travaux dirigés) de se placer en situation de management.

EXAMENS/PARTIELS

Les emplois du temps d'examens seront envoyés sur vos adresses courriel Paris 1 et les convocations consultables sur votre ENT.

Vous devrez vous présenter 30 minutes avant le début de l'épreuve, être muni(e) de votre carte d'étudiant(e) de l'Université de Paris 1, respecter la place qui vous a été attribuée (liste d'affichage à l'entrée de l'amphithéâtre).

D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants et/ou les surveillants. Ces dispositions devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

RESULTATS

Vous serez informés par courriel de la disponibilité de vos résultats à l'issue de chaque période examens, vous aurez accès à vos résultats sur votre ENT.

Vos relevés de notes seront également accessibles depuis votre ENT.

CONSULTATION DE COPIES

À la fin de chaque session, après les délibérations et la publication des résultats, il vous sera possible de consulter vos copies en respectant une procédure qui vous sera communiquée au cours du 1^{er} semestre, second semestre et seconde session sur votre adresse Paris 1.

COMPRENDRE SES RÉSULTATS

En fonction des notes obtenues aux examens et des règles de compensation, les résultats aux matières, aux Unités d'Enseignement (UE = regroupement de plusieurs matières), aux semestres ou à l'année, peuvent être les suivants :

ADM (admis) : L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année est acquis et capitalisé (en cas de redoublement, vous conservez toutes les matières, UE, ou semestre ADM).

AJ (ajourné) : L'élément pédagogique (matière, UE, semestre) ou l'année n'est pas validé. Si c'est le résultat à l'année, vous devez redoubler.

DEF (défaillant) : Résultat obtenu suite à l'absence à une épreuve.

AJAC (ajourné autorisé à continuer) : Voir plus bas.

CAPITALISATION ET COMPENSATION

Les crédits, unités d'enseignement et diplômes peuvent être acquis par réussite à l'examen ou par compensation.

Unités d'enseignements (UE) : Les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'une unité d'enseignement entraîne délivrance des crédits correspondant à cette unité. Une unité d'enseignement ne peut être obtenue si l'étudiant ne se présente pas à une épreuve

Éléments constitutifs (EC) d'unité d'enseignement (matières) : les matières pour lesquels l'étudiant a obtenu la moyenne dans les UE non validées sont capitalisables. S'ils portent des crédits, ceux-ci sont acquis par l'étudiant.

Semestre : Le semestre d'enseignement est validé si l'étudiant y a obtenu la moyenne. L'acquisition d'un semestre entraîne délivrance des crédits correspondants.

Compensation annuelle : Elle est de droit pour les étudiants ayant obtenu la moyenne arithmétique pour les deux semestres de l'année. Les étudiants défaillants ne peuvent bénéficier de cette disposition.

REDOUBLEMENT

En cas de résultat négatif à l'année en cours, vous êtes autorisé à redoubler, dans la limite du nombre maximal d'inscriptions défini par l'université.

La licence doit être validée en 5 années maximum.

Le nombre d'inscriptions administratives en L1-L2 est limité à trois (deux L1 et une L2 ou bien une L1 et deux L2) et le nombre d'inscriptions en L3 est limité à deux.

Les **matières, UE et semestres validés (ADM) sont capitalisés**. Ils n'ont pas à être repassés en cas de redoublement.

ÉTUDIANTS AJAC

Si vous n'avez pas validé votre année mais que vous avez validé un semestre sur les deux (et que vous n'avez pas le résultat Défaillant), vous êtes Ajourné autorisés à continuer (AJAC). Vous êtes autorisés à vous inscrire en année supérieure mais vous devrez également effectuer une inscription (pédagogique ou administrative, voir ci-dessous) dans l'année non validée en dette.

Vous avez obligation de suivre les enseignements du semestre non validé de l'année en dette et de valider celui-ci pour poursuivre vos études. (Si l'année en dette n'est pas validée, l'année supérieure ne pourra l'être.)

Ex : un étudiant AJAC L1/L2 qui obtient la moyenne à son année de L2 ne pourra pas s'inscrire en L3 si son année de L1 n'est pas intégralement validée.

Les AJAC L1-L2 effectuent l'inscription administrative en L2 mais devront s'inscrire pédagogiquement aux enseignements de L1 non validés.

AIDES ET ACCOMPAGNEMENT

QUE FAIRE EN CAS DE DIFFICULTES PEDAGOGIQUES ?

En cas de **problèmes pédagogiques dans un TD**, merci de **contacter en premier lieu le chargé de TD**, et, si et seulement si, le problème n'a pas été réglé, de contacter de nouveau ce chargé de TD en mettant en copie le responsable de la matière.

Le responsable pour l'Anglais du S1 est : Nadeera.Rajapakse@univ-paris1.fr

Le responsable pour l'Anglais du S2 est : Cyril.Selzner@univ-paris1.fr

Le secrétariat UEFAPS pour le sport est : uefaps@univ-paris1.fr

En dernier lieu, vous pouvez contacter votre directeur des études (M. Thierry LAFAY : Thierry.lafay@univ-paris1.fr) en détaillant précisément la situation et en transférant vos échanges de courriels avec le chargé de TD et le responsable de la matière.

Par ailleurs, des **séances de tutorat** sont mises en place tout au long de l'année pour vous offrir un soutien pédagogique et humain dans différentes matières en cas de difficultés pédagogiques tout au long de l'année (cf EPI « Licence 1^{ère} année »).

Enfin, des **délégués** sont présents pour vous écouter et faire le relais auprès de l'équipe enseignante. Des **associations d'étudiants** de l'EMS sont également disponibles pour vous soutenir dans vos études et animer au quotidien la vie étudiante de Paris 1 : <https://management.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

AIDES ET ACCOMPAGNEMENT A L'UNIVERSITE

Où puis-je retrouver l'ensemble des aides financières, psychologiques ou encore sociales à destination des étudiants ?

Une page recensant les différents dispositifs d'aide mis à votre disposition est en ligne sur le site web de l'université. Cette dernière est régulièrement mise à jour avec les aides internes à Paris 1 Panthéon-Sorbonne mais aussi celles proposées par d'autres acteurs externes (Ville de Paris, Croix Rouge, etc.)

[Lien vers la page des aides](#)

À qui dois-je m'adresser pour tout ce qui concerne la santé ?

L'université dispose de plusieurs infirmeries réparties dans les différents centres de l'université pour permettre à toutes et tous d'en bénéficier en cas de besoin.

Composé d'une équipe de 2 médecins, 4 psychologues, 2 infirmiers et d'une secrétaire, le service de Santé universitaire (SSU) est à votre écoute. Les infirmiers vous reçoivent, vous informent et vous conseillent lors d'entretiens de prévention en matière de santé, contraception ou encore diététique. Une large documentation sur la santé est à votre disposition.

[Plus d'informations sur la santé à l'université](#)

En cas de difficultés (financière, logement, etc.) à qui puis-je m'adresser ?

Les assistants sociaux du Crous sont présents à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne pour vous aider à surmonter ces moments difficiles en vous écoutant et vous informant sur les dispositifs qui vous sont destinés.

Les assistants sociaux rattachés à l'université sont soumis au secret professionnel et vous accueillent de manière personnalisée, sur rendez-vous **uniquement les matins** (sauf le jeudi, jour de fermeture au public) au centre Pierre-Mendès-France, 8^e étage – Bureaux B08.07.

Les prises de rendez-vous se font par courriel directement à l'adresse social.pantheon@crous-paris.fr.

En cas de besoin, vous pouvez également prendre contact avec la Vie étudiante qui saura répondre à vos demandes et vous orienter afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches, par courriel à l'adresse sos-precarite@univ-paris1.fr ou par téléphone aux numéros suivants : 01 44 07 77 64 / 01 44 07 79 02.

[Plus d'informations sur la Vie étudiante](#)

Comment me restaurer à l'université ?

Gérés par le Crous de Paris, les 18 restaurants universitaires, 34 cafétérias et 4 food-trucks sont accessibles sur les différents sites de l'université et vous proposent un repas complet pour la somme de 3,30 €.

Les étudiants boursiers pourront bénéficier des repas du Crous à 1 €.

[Plus d'informations sur la restauration à l'université](#)

Je ne dispose pas d'ordinateur personnel et en ai besoin, comment faire ?

Afin de vous accompagner au mieux et de lutter contre la fracture numérique, Paris 1 Panthéon-Sorbonne met à votre disposition des ordinateurs portables pour l'année universitaire.

[Plus d'information sur le dispositif de prêt d'ordinateur](#)

Je suis étudiant en situation de handicap. Que met en place l'université pour m'accompagner ?

Le Relais handicap de l'université vous permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de votre cursus universitaire afin que ce dernier se déroule de la meilleure façon possible. Si vous souhaitez obtenir des aménagements spécifiques dans le cadre de vos études, nous vous invitons à vous rapprocher du Relais handicap.

[Plus d'informations sur le Relais handicap](#)

REORIENTATION

Les étudiants de licence ont la possibilité de se réorienter à l'issue des semestres 1, 2, 3 et 4.
Il est conseillé de se renseigner sur les modalités de réorientation **le plus tôt possible**.

Le SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation) peut vous accompagner dans votre réorientation et vos démarches :

SCUIO :

Adresse : salle C901 du 90 rue de Tolbiac 75013 Paris

Téléphone : au 01 44 07 88 56 du lundi au vendredi de 14 h à 17 h

Courriel : scuio@univ-paris1.fr

Retrouvez toutes les informations utiles et le calendrier des réorientations sur le site de l'EMS:

<https://management.pantheonsorbonne.fr/reorientation>

AIDES A LA PROFESSIONNALISATION

Pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans votre insertion professionnelle, l'EMS a construit une offre de différents modules tout au long de vos trois années de licence :

En première année, les modules « Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel-connaissance de soi et des métiers » et « Accompagnement à la recherche de stage CV et lettre de motivation » ont pour but, en une séance au second semestre, de permettre à l'étudiant de construire son projet professionnel par une réflexion sur son parcours antérieur et futur, ses aspirations, ses compétences acquises ou à acquérir. Ils comporteront également une introduction au CV ainsi qu'une présentation des différentes possibilités de professionnalisations, options de cours et formations au sein de l'Ecole de Management de la Sorbonne qui s'offrent à vous dès la L2.

Par ailleurs, **chaque année**, le service du SCUIO met à votre disposition une documentation actualisée sur les différents métiers de la gestion et vous proposent des rendez-vous pour répondre à vos questions et vous conseiller dans votre projet professionnel : <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

Le service du BAIP (bureau d'aide à l'insertion professionnelle), quant à lui, vous aide dans votre insertion professionnelle (job dating, aide dans la recherche de stage ou la création d'entreprise): <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle/baip>

Enfin, un dispositif complet d'aides numériques, psychologiques, sociales et financières est présenté sur votre espace numérique (cf documents « aides » sur le site de l'EMS).

PUIS-JE EFFECTUER UN STAGE DE GESTION EN L1 ?

Les étudiants de L1 peuvent, sous conditions, effectuer un stage conventionné d'une durée minimale de quatre semaines en fin d'année universitaire.

Ce stage est facultatif. Il est soumis à plusieurs conditions d'éligibilité.

Informations sur le stage facultatif de L1 et de L2 :

<https://management.pantheonsorbonne.fr/stages>

Si et seulement si vous remplissez les conditions impératives décrites dans le lien ci-dessus, vous pouvez contacter Mme Corinne DUVAL (stages-ems@univ-paris1.fr), référente stages et insertion professionnelle de l'EM Sorbonne.

ETUDIANT SALARIE

La situation des étudiants salariés est définie par la Charte des étudiants salariés de l'université. Est considéré comme étudiant salarié à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « tout étudiant pouvant attester d'un contrat de travail pour une quotité d'un **minimum de 120 h sur le semestre universitaire**, soit l'équivalent de 10 h par semaine ».

Les modalités de demandes d'aménagement sont communiquées aux étudiants par courriel avant la rentrée universitaire.

Contrôle terminal

Si aucun groupe de TD n'est compatible avec l'emploi du temps de l'étudiant salarié, ce dernier peut bénéficier d'une inscription en contrôle terminal pour ne pas être assujetti à l'assiduité du contrôle continu.

L'étudiant doit faire la preuve de son activité professionnelle à chaque semestre, en présentant son contrat de travail et son dernier bulletin de paie au secrétariat pédagogique de la formation.

Les étudiants inscrits dans le cadre du contrôle terminal ne participent pas aux évaluations de contrôle continu. Ils sont évalués en fin de semestre via des examens terminaux.

ETUDIANT BOURSIER

Vous trouverez sur le site de l'université toutes les informations utiles sur les bourses à caractère social proposées aux étudiants : <https://www.panthéonsorbonne.fr/inscription/financer-ses-etudes>

Les étudiants boursiers ont besoin de faire signer une fiche d'assiduité à chaque semestre à leurs chargés de TD. Or il peut arriver qu'un étudiant n'ait pas de TD (soit parce qu'il a validé son semestre, parce qu'il est en contrôle terminal...). Dans ce cas, votre gestionnaire de scolarité vous signera votre fiche d'assiduité en indiquant que vous n'avez pas de TD ce semestre.

ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP

Un protocole a été mis en place par le relais handicap pour les étudiants en situation de handicap, qui aboutit à un PAEH (Plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap). Il s'agit d'un dispositif

personnalisé, visé par le SIUMPPS (Service interuniversitaire de Médecine préventive et de Promotion de la santé), et formalisé par un arrêté du président de l'université.

Les étudiants reconnus en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements, notamment de leurs conditions d'examens.

Ils sont invités à **contacter le relais handicap dès les premiers jours de la rentrée** afin d'entamer les démarches. Les aménagements ne pourront être accordés qu'à la fin de la procédure, un fois l'arrêté d'aménagement signé par la présidente de l'université.

► Plus d'infos : <https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

ETUDIANT INTERNATIONAL

Les étudiants internationaux pourront trouver auprès de la Direction des Relations Internationales de l'Université des informations sur leurs conditions d'études en France, le logement, les aides, les titres de séjours, etc.

► Site web de la DRI : <https://international.pantheonsorbonne.fr/venir-paris-1-pantheon-sorbonne>

La maîtrise de la langue française est une des conditions pour pouvoir suivre des études dans une université française. C'est pourquoi, un étudiant ne peut obtenir de temps supplémentaire pour un examen ou composer dans une autre langue que le français. En revanche, il est possible de demander au responsable du contrôle l'autorisation d'apporter un dictionnaire franco-xxx (votre langue), à condition que ce dictionnaire ne comporte aucun mot rajouté. Il est possible aussi de cocher la case "étudiant non francophone" ou de l'ajouter à la main sur la copie.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La plupart des informations sur votre scolarité vous seront communiquées tout au long de l'année par courriel, il est donc primordial que vous activiez votre messagerie Paris 1 (prenom.nom@univ-paris1.fr), et que vous consultiez régulièrement :

- Votre courriel Paris 1 : prenom.nom@etu.univ-paris1.fr
- L'espace pédagogique interactif : <http://epi.univ-paris1.fr>
- Le site de l'université : www.univ-paris1.fr
- Le site de l'EM Sorbonne : <https://management.pantheonsorbonne.fr/>

Il est également vivement conseillé de rediriger les messages de votre adresse Paris 1 vers votre adresse courriel personnelle.

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Ressources documentaires, espaces pédagogiques interactifs (EPI), calendrier des cours et convocations aux examens, WIFI, Inscriptions pédagogiques, etc, retrouvez toutes les ressources de votre ENT dans le

► **Guide étudiant des usages numériques** : <http://ent.univ-paris1.fr/gun>

Il est essentiel d'activer votre messagerie pour vous connecter à l'ensemble des services numériques de l'université ainsi que pour recevoir le calendrier des examens et les informations envoyées par votre UFR. Par ailleurs, l'usage de la messagerie Paris 1 est de plus en plus fréquent dans le cadre des enseignements de TD et de relation avec l'administration.

1 - Connectez-vous à l'ENT : <http://ent.univ-paris1.fr/>

2 - Sélectionnez « activation de votre compte » dans l'ENT

3 - Complétez les champs avec les informations qui figurent sur votre carte d'étudiant :

- votre login (identifiant) sur 11 caractères
- votre numéro de dossier étudiant
- votre date de naissance et cliquez sur « J'accepte la charte et j'active ma boîte »

4 - Un écran affiche votre identifiant, votre mot de passe et votre adresse courriel.

Remarque : la procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe.

INTRANET ETUDIANT

Vous trouverez sur votre Intranet de nombreuses informations utiles et démarches en ligne.

Pour vous connecter : <https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet>

Menu intranet étudiant :

- Covid-examens
- Aide pour les étudiants
- Attestations et diplômes
- Annulation d'inscription
- Bourses & aides financières
- Conseil d'administration
- Carte d'étudiant (information)
- Demande d'exonération
- Réédition carte d'étudiant
- Communication
- Conseils centraux : PV et relevés de décisions
- Emploi du temps
- Espace professionnel de Paris 1 D.P.E.I.P.
- Inscriptions administratives
- Politique de développement durable
- Remboursement des droits universitaires des étudiants boursiers et autres
- Santé (étudiants)
- Section disciplinaire
- Usages numériques (DSIUN)

PERTE DE LA CARTE D'ETUDIANT

Vous pouvez faire la demande de réédition de votre carte directement à partir de votre ENT, dans votre intranet, avec paiement en ligne par carte bancaire et retrait sur place, à PMF, ou envoi postal.

SERVICES UTILES

INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

SCUIO-BAIP

Centre PMF, 9e étage

Orientation : scuio@univ-paris1.fr

Insertion professionnelle : baip@univ-paris1.fr

SCUIO <https://www.pantheonsorbonne.fr/scuio>

BAIP <https://www.pantheonsorbonne.fr/formation/insertion-professionnelle>

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES ET PÔLE BOURSE

Mise en paiement de la bourse Assiduité –

Remboursements et exonération des droits d'inscription

Centre PMF : 11e étage (ascenseurs jaunes)

Inscriptions-Administratives@univ-paris1.fr et

bourses@univ-paris1.fr

Assistance téléphonique : 01 71 25 11 37

CROUS

Assistantes sociales

Centre PMF : 8e étage (ascenseurs verts), sur rendez-

vous tous les matins (sauf le jeudi). Les prises de rendez-

vous se font par courriel uniquement à l'adresse social.

pantheon@crous-paris.fr.

SANTÉ

SSU (service de Santé universitaire)

Centre PMF : 8e étage (ascenseurs verts)

siumpps@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/sante>

HANDICAP

Relais Handicap

Centre PMF : 11e étage (ascenseurs jaunes)

handi@univ-paris1.fr

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante/relais-handicap>

BIBLIOTHÈQUES

SCD

<https://bibliotheques.pantheonsorbonne.fr/liste-bibliotheques>

SPORT

UEFAPS

Centre PMF : 8e étage (ascenseurs verts)

uefaps@univ-paris1.fr

<https://sport.pantheonsorbonne.fr/>

LANGUES

Département des langues

Centre PMF : 7e étage (ascenseurs verts)

langues.pantheonsorbonne.fr/

RELATIONS INTERNATIONALES

DRI

Maison internationale,

58 bd Arago, 13e arrondissement

international.pantheonsorbonne.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ASSOCIATIVES

Service de la Vie étudiante

Centre Panthéon :

Bureaux dans la cour d'honneur 01 44 07 77 64

sve@univ-paris1.fr

Centre PMF : 11e étage (ascenseurs jaunes)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/vie-etudiante>

PLAN CENTRE CENSIER

